

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION  
BACCALAUREAT 2009 Série S**

**Consignes et indications de correction.**

**Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection Générale d'Histoire et géographie de décembre 2006.**

**Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.**

**Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.**

***Objectifs de l'épreuve***

*L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.*

*Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.*

*En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.*

***Évaluation et notation***

*L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.*

## PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

### Compositions :

*La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.*

***En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.***

#### **Le correcteur évalue :**

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

#### o **Composition de géographie 1 :**

##### ***Sujet : Les grands centres d'impulsion de l'espace mondial***

En série S, le sujet porte sur la première partie du programme « Un espace mondialisé. Les centres d'impulsion et les inégalités de développement ». Il est conseillé de la traiter en 5 ou 6 heures de cours.

#### **Le cadre du sujet et la problématique :**

Le sujet correspond à une partie de l'intitulé de la question au programme. Il invite le candidat à s'interroger sur la notion de « centre d'impulsion » et à la définir. Il s'agit aussi d'identifier ces centres d'impulsion. Si le programme et les documents d'accompagnement les désignent comme étant au nombre de trois (Amérique du Nord, Union européenne et Japon), il convient d'accepter un élargissement de la notion à des échelles plus grandes : les régions les plus actives de ces trois centres, les mégapoles, les métropoles mondiales, les métropoles commerciales et bancaires qui forment « l'archipel mégalopolitain mondial ».

#### **Le développement :**

##### **Plusieurs plans sont envisageables.**

Quelques éléments que l'on peut attendre dans une copie :

- une réflexion sur les caractéristiques majeures des centres d'impulsion
- leur identification et leur localisation
- la présentation de leur prépondérance à différentes échelles
- la description des flux qui les relient

**On valorisera les copies où des représentations graphiques rendront compte des localisations aux différentes échelles.**

o **Composition de géographie 2 :**

**Sujet : La mégalopole japonaise**

**Sa place dans le programme et la problématique:**

Le sujet porte sur la troisième partie du programme de la série S (« L'Asie orientale »). Il correspond exactement à leur intitulé (« La mégalopole japonaise », 2 ou 3 heures de cours conseillées) et ne peut donc surprendre un candidat.

Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise les notions de « mégalopole » et d'organisation de l'espace.

**Le développement**

**Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :**

- la concentration des activités économiques et de la population : un espace très densément peuplé, fortement urbanisé et métropolisé sur une partie restreinte du territoire japonais
- la hiérarchie des pôles urbains la composant, la prééminence de Tokyo, ville mondiale
- les axes de communication les reliant
- son rôle de façade maritime, l'extraversion de son économie et ses relations avec le reste de l'Asie orientale et le monde
- les contraintes de l'espace
- les dynamiques qui en résultent : l'espace gagné sur la mer, le desserrement de l'espace mégalopolitain
- les problèmes environnementaux dus à l'hyper-concentration des hommes et des activités

**On valorisera** les compositions ayant su faire le lien entre l'organisation de l'espace de la mégalopole et son rôle d'interface du Japon.

**Etude d'un ensemble documentaire**

*L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie*

**Pour la première partie**, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble

documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

**Pour la deuxième partie**, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

**Le correcteur évalue :**

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

**Etude de l'ensemble documentaire :**

**Sujet : la façade atlantique des États-Unis : quel rôle et quelle organisation ?**

**Sa place dans le programme :** Ce sujet s'inscrit dans la deuxième séquence (La façade atlantique) de sa deuxième partie (Les États-Unis). Il est préconisé de lui consacrer de 2 à 3 heures de cours.

## **Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions**

### **Question 1 : Définissez et délimitez géographiquement la façade atlantique des États-Unis (documents 1 et 2).**

On attend une définition de la notion de façade et une délimitation géographique qui n'omette pas l'avant pays océanique ni le Golfe du Mexique et qui aille du Nord-Est des États-Unis au Texas.

### **Question 2 : Quels éléments montrent que cet espace est une interface entre les États-Unis et le reste du monde (documents 1 à 5) ?**

Les éléments qui montrent que cet espace est une interface entre les États-Unis et le reste du monde sont multiples :

- L'importance des ports et aéroports de la façade, de leurs infrastructures (doc. 1, 4 et 5)
- Les flux touristiques (doc. 4)
- Les flux de migrants (doc. 4)
- Les flux de capitaux et l'importance des IDE entrants dans les États de la façade en particulier en provenance d'Europe (doc 1, 4 et 5)
- L'interface dans l'interface : les frontières avec les voisins de l'ALENA (doc.3)

### **Question 3 : Quelle est la place de la façade atlantique dans l'organisation de l'espace des États-Unis (documents 1 à 4) ?**

La façade atlantique est un espace moteur des États-Unis. On y trouve :

- De puissantes métropoles où se concentrent les fonctions de commandement et le tertiaire de haut niveau
- Un réseau de communication dense qui la relie au reste du pays et au monde
- Le cœur industriel des États-Unis avec les filières de pointe
- La plus forte concentration d'investissements étrangers
- Des régions agricoles prospères
- Une activité touristique importante

### **Question 4 : Identifiez et caractérisez les disparités régionales de la façade atlantique (documents 1 à 5).**

Les ensembles régionaux qui composent la façade atlantique contribuent inégalement à la puissance des États-Unis. Se dessinent :

- Un espace central qui commande toujours : le Nord-Est
- Deux régions à fort dynamisme mais qui restent des périphéries, la Floride et les côtes du Golfe du Mexique
- Une région en reconversion : le « Vieux Sud »
- Un ensemble d'États plus en marge : Louisiane, Mississippi et Alabama

L'évolution démographique traduit les dynamiques : les États au Sud-Est (surtout la Floride) et le Texas sont très attractifs, alors que le Nord-Est l'est moins malgré le poids de la mégalopole.

## Deuxième partie : réponse organisée

**Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances doivent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :**

Le poids de la façade atlantique dans les États-Unis.

Le rôle d'interface majeure de la façade atlantique pour les États-Unis.

Les différentes manifestations de son ouverture au monde.

La différenciation dans l'organisation de l'espace de la façade atlantique.

On valorisera tout candidat qui travaillera les emboîtements d'échelle, qui dégagera les disparités existantes au sein de la façade ou qui pondérera le poids de cette façade par rapport à l'essor de la façade Pacifique.

## **DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE**

### **Explication d'un document d'histoire**

*Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.*

*Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.*

#### **Le correcteur évalue :**

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

#### • **Explication d'un document d'histoire 1 :**

**Sujet : Interview télévisée de Jacques Chirac le 14 juillet 1997**

#### **Sa place dans le programme :**

Le sujet s'inscrit dans la partie III du programme : *la France de la V<sup>e</sup> République* ; première séquence : *Un nouveau système républicain*, à laquelle il est conseillé de consacrer 3 ou 4 heures de cours.

#### **Question 1 : Définissez la cohabitation et présentez en les principaux acteurs en juillet 1997.**

La cohabitation : situation politique dans laquelle le président de la République et le Premier ministre sont de deux tendances politiques opposées. En juillet 1997, Le

président de la République, Jacques Chirac, était de droite et son Premier ministre, Lionel Jospin, était de gauche (Parti socialiste).

**Question 2 : En vous appuyant sur le document et vos connaissances, montrez que cette pratique institutionnelle n'est pas nouvelle en 1997**

C'est la troisième cohabitation de la V<sup>e</sup> République. Les deux précédentes sont évoquées dans le texte : « on se souvient qu'en 1986, vous étiez de l'autre côté, vous étiez Premier ministre » fait allusion à la première cohabitation consécutive à la victoire de la droite aux élections législatives de 1986 alors que le socialiste François Mitterrand était président de la République depuis 1981, élu pour 7 ans.

La « cohabitation courtoise », « avec Edouard Balladur », s'est déroulée, entre 1993 à l'issue d'une nouvelle victoire de la droite aux législatives, et 1995, fin du second septennat de François Mitterrand à l'Élysée.

**Question 3 : D'après Jacques Chirac quels sont les objectifs communs qui permettent la cohabitation ?**

D'après Jacques Chirac, les objectifs communs qui permettent la cohabitation sont « d'assurer ... un renforcement de la cohésion nationale, sociale et une adaptation, une modernisation de notre pays ».

On valorisera toute réponse qui ira au-delà de cette simple citation et qui introduira la notion de consensus sur des grandes lignes politiques.

**Question 4 : D'après lui, quels pouvoirs lui donne la Constitution ?**

Sont attendus :

- La notion de prééminence du chef de l'État
- Son rôle de chef des armées
- Son rôle de garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité de la France,
- Son rôle de négociateur et signataire des traités pour la France

**Question 5 : En vous appuyant sur le témoignage de Jacques Chirac, montrez en quoi la cohabitation oblige à une redéfinition du rôle du président de la République**

Jacques Chirac dit que le gouvernement agira « à sa manière », qu'il a « aussi ses responsabilités naturellement ». Dans un régime considéré comme « semi-présidentiel », la cohabitation amène un partage des rôles entre le président de La République, qui se « réserve » la politique internationale et de Défense, et le Premier ministre qui conduit la politique intérieure. Le Premier ministre s'appuie sur sa majorité parlementaire. Le Président se pose plus en arbitre et en garant qu'en principal responsable de l'exécutif.

On valorisera toute réponse qui montrerait que dans ce cas de figure le président de la République n'encourt pas les éventuels mécontentements liés à la politique intérieure.



- **Explication d'un document d'histoire 2 :**

**Sujet : Ronald Reagan et l'initiative de défense stratégique (IDS)**

**Sa place dans le programme :**

Le sujet s'inscrit dans la première séquence de la première partie du programme (*I. Les relations internationales depuis 1945 : 1. La guerre froide*) à la quelle il est préconisé de consacrer 7 ou 8 heures de cours.

**Réponses aux questions :**

**Question 1 : À quelle situation internationale renvoie la métaphore sur les « hommes de l'Ouest se tenant face à face dans un saloon » ?**

Il s'agit de la guerre froide et de l'équilibre de la terreur que Reagan appelle la « politique de destruction mutuelle assurée » (MAD) : chacun des deux camps possédant le pouvoir de détruire l'autre, grâce à ses missiles selon ses propres dires.

**Question 2 : D'après ce texte, en quoi consiste l'initiative de défense stratégique ?**

Le texte définit l'initiative de défense stratégique comme « un système défensif capable d'intercepter les projectiles nucléaires », surnommé « Star Wars » ou la « guerre des étoiles ».

**Question 3 : Comment l'auteur justifie-t-il ce projet ? Expliquez la phrase soulignée.**

Pour Reagan, il s'agit de mettre fin à la menace des missiles soviétiques (premier paragraphe) et à l'équilibre de la terreur. Il utilise aussi l'argument de contrer la prolifération nucléaire (deuxième paragraphe).

Dans la phrase soulignée, il présente le projet aux Soviétiques comme une incitation au désarmement.

**Question 4 : En quoi le projet d'initiative de défense stratégique a-t-il modifié les relations entre les deux Grands et la position des États-Unis dans le monde ?**

Cette question permet de replacer le document dans le contexte de la charnière des années 1970 et 1980 : pendant la seconde partie des années 1970, les États-Unis ont subi des revers (extension de l'influence communiste dans les pays du Tiers Monde, début de l'affirmation de l'islamisme). Avec Reagan, aux débuts des années 1980, « America is back ».

Le deuxième paragraphe fait une allusion aux inquiétudes des dirigeants soviétiques mais le candidat doit faire appel à ses connaissances personnelles pour l'expliquer. L'IDS nécessite une « technologie avancée » très coûteuse que l'URSS a des difficultés à financer. Cette nouvelle compétition asphyxie son économie déjà fragile et amène son nouveau dirigeant Gorbatchev (1985) à privilégier l'apaisement. Elle contribue ainsi à l'effondrement du bloc de l'Est et à la fin de la guerre froide.